

20/04/2018

n° 42

Site internet : mairie-
manneville-es-plains.fr

Le Canard Mannevillais



*Le pissenlit, c'est un peu comme la vie.
Au printemps, il symbolise l'espoir du renouveau
et nous porte. Mais son amertume nous rappelle
combien la vie peut être dure parfois et
qu'il vaut alors mieux bien l'assaisonner si on
veut l'apprécier.*

Guillaume Long



Informations de la vie municipale (conseil municipal du 5 avril 2018)

Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion :

o CA 2017 : le Compte Administratif laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 32.227,75 € et un déficit d'investissement de 18.545,27 €. Le conseil valide le compte administratif 2017

o CG 2017 : le Compte de Gestion 2017 est en parfaite concordance avec le Compte Administratif 2017, le conseil donne quitus à Mme la Trésorière.

Vote des 4 taxes : le conseil décide de ne pas augmenter les taxes communales.

o Taxe d'habitation : 4.16%

o Foncier bâti : 4.05%

o Foncier non bâti : 5.03%

o Cotisation Foncière des Entreprises : 5.67%

Vote du Budget Primitif : Le BP est équilibré en dépenses et recettes à 376.823,20 € en fonctionnement et à 124.487,00 € en investissement, dont un virement à l'investissement de 16.821,32 €.

Montant total du BP : 501.310,20 €. Le conseil valide le Budget Primitif 2018

Classe découverte Angleterre du RPI : participation demandée d'un montant de 139,81 € (11 élèves X 12,71€ €). Le conseil donne son accord.

Participation colis de la Banque Alimentaire : l'association propose aux communes de participer à hauteur de 50€/an pour bénéficier de ses services. Le conseil donne son accord, cette somme sera rajoutée aux subventions du BP 2018

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)



Aujourd'hui, deux types de financement sur le nouveau territoire de la Communauté des Communes de la Côte d'Albâtre : la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères), tous deux servent à assurer :

- la collecte des ordures ménagères
- La gestion des colonnes de tri (et de recyclage) 137 points sur le territoire !
- La gestion des 3 déchetteries

En retenant la REOM et afin de créer les meilleures conditions de sa mise en œuvre la 1er janvier 2019, la CCCA en collaboration avec les mairies, vous informe que des équipes d'enquêteurs accrédités par la collectivité (ils possèdent un badge nominatif avec logo de la CCCA) passeront fin avril pour rencontrer chaque foyer afin de recenser le nombre de personnes vivant dans le foyer pour assurer une facturation juste. Nous vous remercions du temps que vous pourrez leur consacrer.

Prochainement un boucher fera une halte dans notre commune !

M et Mme PICHENOT, qui tiennent une boucherie à Sotteville sur Mer seront présents dans notre commune, face à l'église, tous les vendredis de 10h45 à 12h15, à partir du 27 avril 2018. Nous les remercions d'avance pour l'intérêt qu'ils portent à notre commune et à ses habitants.

Directeur de la publication: Gérard FOUCHE

Rédacteur en chef:

Christian HOUDMON.

Membres de la commission : Bénédicte LEMONNIER, Claude DEBERSAC, Christophe LEJEUNE, Vincent LEFRANCOIS, Corinne LEJEUNE-LEPICARD, Didier GALLIOT



Les activités de la commune et de nos associations



« **Ca bouge à l'Amicale !** » Le vendredi 2 Mars 2018 une douzaine d'adhérents de l'Amicale Mannevillaise s'est réunie afin d'apprendre les bases nécessaires à l'utilisation d'un ordinateur. Didier Galliot a présenté les différents éléments qui compose un PC, les principales fonctionnalités du clavier et de la souris, et les rudiments de Windows. Chacun a été attentif aux explications, certains ont commencé à manipuler et reviendront la prochaine fois avec leurs questions afin de poursuivre leur apprentissage. Monsieur le Maire a prêté une salle de la mairie afin que cette animation se déroule dans de bonnes conditions, et bénéficier d'un rétroprojecteur et brancher les ordinateurs apportés pour les démonstrations.

L'amicale a organisé son repas annuel vendredi 23 mars à l'hôtel du Casino à Saint Valery en Caux. Après un apéritif de bienvenue entre 61 adhérents présents et pour le plaisir de tous, un déjeuner a été servi dans une ambiance conviviale et détendue. Après avoir remercié le personnel qui avait été à leurs petits soins, toutes et tous se sont séparés pour mieux se retrouver lors de prochaines activités.



Un deuxième atelier informatique a été proposé pour aborder le traitement de texte. Un atelier floral sur le thème de Pâques a réuni 15 passionnées qui ont pu réaliser des centres de table ainsi qu'une composition originale dans des œufs sur les conseils de Bernadette. Enfin, vendredi 30 mars, 34 adhérents ont partagé une grande tartiflette avant de poursuivre la soirée dans la bonne humeur en regardant une comédie « **Retour chez ma mère** » .



Comité des Fêtes : Du chocolat, rien que du chocolat pour les 34 petits Mannevillais qui sous un soleil radieux sont partis à la chasse aux œufs en 3 groupes d'âges. Pendant que les plus petits cherchaient les œufs autour de la mare, les plus grands, partageaient, en 2 groupes, à la recherche d'éléments pour la décoration d'un œuf en carton. Dès qu'un enfant avait terminé son œuf il actionnait une cloche et un panier garni de chocolat lui était remis. Merci à toute l'équipe du Comité des Fêtes et en particulier à Benedicte et Jacqueline pour la conception de ce jeu qui fut très apprécié par les enfants et même par quelques parents. Le programme des activités de l'année vous a été distribué dans vos boîtes aux lettres

Prochain rendez-vous le samedi 28 avril pour une soirée antillaise

Programme de la Commission Fêtes et Cérémonie de la municipalité :

8 mai à 12h commémoration au monument aux morts, **3 juin** participation à la fête des mères avec le comité des fêtes, **9 juillet** passage du jury du concours des maisons fleuries (inscriptions en mairie), **16 septembre** participation aux journées européennes du patrimoine, **11 novembre à 12h** commémoration au monument aux morts, remise des récompenses aux nouveaux diplômés scolaires, suivies du verre de l'amitié, **01 décembre** journée Téléthon avec les associations, **5 décembre** après-midi récréatif pour décorations de Noël. *Un concert dans l'église est en préparation.*

Vente de chaises

Les anciennes chaises de la salle des fêtes sont en vente. Le prix fixé est de 50€ le lot de 10 chaises. Si vous êtes intéressés merci de le faire savoir en mairie avant le 30 mai. Il y a 7 lots disponibles, et s'il y a plus de 7 acheteurs il sera procédé à un tirage au sort.

Collecte de lunettes

Vous avez une ou des paires de lunettes dont vous ne vous servez plus, la CCCA les récupère afin de les envoyer à la communauté de communes de Ouled Boussakem au Maroc. En effet depuis quelques semaines un cabinet ophtalmologique a été offert et installé grâce au Lyons Club International en collaboration avec la CCCA et l'association « les amis du village de Tmana ». Une boîte est à votre disposition en mairie.

Dates à retenir :

- **28 avril à 19h30—soirée antillaise organisée par le comité des fêtes**
- **8 mai, commémoration au monument aux morts à 12h00**
- **Inscriptions au concours des maisons fleuries jusqu'au 6 juillet—passage du jury le 9 juillet matin**